

**EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Séance du **MERCREDI 16 OCTOBRE 2024** à 18 h 00
Mairie - Salle du Conseil

N° DCA2024-10-16/06

Présents : Pierrick DUCIMETIERE Président ;

Sandrine BUISSON – Sylvie CHARNAUD – Virginie DANG VAN SUNG – Marie FISCHER – Saïda HADDOUR –
Marc LOCATELLI – Laurence POTIER-GABRION ;

Alain COSTA – Bénédicte ESPINASSE – Cyril KERGADALLAN – Antipas TOUATAM.

Excusés avec procuration : Claude THABUIS (procuration à Saïda HADDOUR) – Lucienne THABUIS (procuration à Sandrine BUISSON).

Excusé : Etienne RIFFAULT.

Absent : Stéphane DEVILLE-CAVELLIN.

Démissionnaire : Benoit MARCHAL.

Membres en exercice : seize / Membres votants : quatorze

**Objet : MISE A JOUR DU REGLEMENT DE FONCTIONNEMENT DE LA RESIDENCE
AUTONOMIE LES ROCAILLES DU VERGER**

Le Conseil d'administration est informé de la nécessité d'actualiser le règlement de fonctionnement de la Résidence autonomie Les Rocailles du Verger afin de tenir compte notamment des modifications découlant du nouveau fonctionnement des veilles de nuit, des astreintes, avec la mise en place du système de Téléalarme, ainsi que des conditions d'accueil des animaux au sein de la résidence, acceptés précédemment.

Après avoir pris connaissance du document actualisé,

Le Conseil d'administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité de ses membres :

- **APPROUVE** le règlement de fonctionnement de la Résidence autonomie Les Rocailles du Verger ;
- **PRECISE** que tous règlements antérieurs sont abrogés.

Ainsi fait et délibéré,
La Roche-sur-Foron, le 16 octobre 2024

Le Président,
Pierrick DUCIMETIERE

Certifié exécutoire par le Président

Reçu en Sous-préfecture

de Bonneville le **25 OCT. 2024**

Publié le **25 OCT. 2024**

Notifié le **25 OCT. 2024**

Le Président,
Pierrick DUCIMETIERE

